

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 33

Artikel: Le corset
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194433>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Min dè cervalla.

Dou gaillâ qu'aviont z'u dâi résons pè la pinta, que cein arrevè prâo soveint quand lo vin douté lo san-frâi, ein sont venus âi gros mots et sè sont demândâ que dévânt, iô sè sont eimpougni. On bravo hommo, que passâvè perque et que lè vâi sè trevouni, s'est peinsâ que sè porriont fèrè dâo mau et vâo allâ lè separâ; mâ diabe lo pas qu'on l'a attiutâ. Petout què dè botsi, lè pétâ ont coumeinci à zonna, et lo bravo citoyein que volliâvè remetttrè la pé, a mémameint étâ rebedoulâ, que sa tэта est z'allâie tapâ contrè la pierre dè taille dè la porte, que l'a faillu lo reimportâ à l'hotò.

Lo leindéman, on est z'u criâ lo mâidzo, qu'est venu et que s'est met à tatâ la tэта âo pourro diablo.

— Crâidè-vo que l'aussè bin dâo mau, se lâi fâ la fenna, tot eincousenâe?

— Ne sé pas onco, se repond lo mâidzo; faut vairè se n'a pas la cervalla attaquâie.

— N'ia pas faulta dè tant tsertsi, se fâ lo malâdo, kâ se y'avé pi z'u on bocon dè cervalla ne mè saré pas frottâ à clliâo duè canaillès.

Les beaux petits yeux.

Une dame, désirant depuis longtemps faire la connaissance d'un jeune littérateur dont elle admirait les écrits, pria un ami de ce dernier de bien vouloir le lui amener à dîner, ce qui eut lieu quelques jours plus tard. Le dîner fut excellent et arrosé des meilleures bouteilles du cellier.

En prenant congé de celle qui le avait si bien accueillis, le jeune écrivain, timide de sa nature, n'ayant guère fréquenté la haute société, et dont le champagne avait un peu brouillé les idées, dit en s'inclinant :

— Ah! madame, que je suis touché de vos bontés... Non, rien n'est si gracieux que vous; car, en vérité, vous êtes charmante en tout, et l'on ne peut qu'admirer vos appas, et surtout vos beaux petits yeux.

L'ami qui l'avait présenté ne manqua pas, dès qu'ils furent sortis de l'appartement, et en descendant l'escalier, de lui faire des reproches sur sa simplicité :

— Est-ce que tu ne sais pas, lui dit-il, que les dames ne veulent point avoir de petits yeux? Si tu voulais lui dire quelque chose de flatteur, il fallait, au contraire, lui faire entendre qu'elle avait de beaux grands yeux.

— Tu crois?...

— Comment, si je le crois? Assurément!

— Ah! mon Dieu, que je suis donc mortifié de ma balourdise! Mais je vais la réparer.

Et tout de suite, le brave jeune homme, sans que son ami puisse le retenir, remonte chez la dame et lui dit :

— Ah! madame, pardonnez la faute que j'ai commise vis-à-vis d'une personne aussi aimable que vous. Mon ami, qui connaît mieux que moi l'usage du monde, me l'a fait comprendre. Oui, je vois que je me suis trompé, en effet; car vous avez de très beaux grands yeux, le nez, la bouche et les pieds aussi!

Contre le phylloxera.

On nous écrit de Lavaux, à la date du 15 courant :

Mon cher *Conteur*.

C'est avec grand plaisir que j'ai lu votre article sur le phylloxera. Il m'a rappelé quelques vers fort amusants d'Olivier Basselin, cités il y a deux ou trois ans par Ch. Fuster, dans sa chronique du *Semteur*.

Ces vers sont d'un genre un peu léger, il est vrai, et peu respectueux pour les dames et les belles-mères, mais leur tournure est si originale, si comique, que je n'ai pu résister au désir de vous les envoyer.

Le poète s'adresse au Créateur, auquel il demande avec instance la fin de l'épreuve, la fin du phylloxera :

Nous avons bien souffert, épargne tes victimes!
Si vraiment nous avons expié tous nos crimes,
Si nous avons assez mis d'eau dans notre vin,
Si nous avons assez bu le vin des chimistes,
Seigneur, épargne-nous des épreuves si tristes,
Supprime ces poisons, — laisse-nous boire enfin.

.....

S'il faut quelque tribut encore à ta justice,
Prends-nous, nous en faisons, hélas! le sacrifice, —
Tout ce que tu voudras, nos biens comme nos maux!

Prends-nous toute espèce de choses,
Prends-nous les prés, les champs, les jardins et les roses,
Les arbres et les nids chantant dans les rameaux;
Prends encor nos amours; nos espoirs, nos chimères,
Prends nos femmes plutôt et prends nos belles-mères,
Qui pour nous sont déjà de bien pesants fardeaux!
Prends-nous nos vieux parents, nos oncles d'Amérique,
Enlève-nous même la République,
Mais laisse-nous le vin, laisse-nous le Lavaux!

Personne, évidemment, ne saurait prendre ces vers à la lettre et y voir une autre intention que celle d'un poète en veine de plaisanterie.

Faites-en du reste l'usage que vous voudrez, cher *Conteur*, et croyez aux bien sincères salutations de votre fidèle abonné.

Le corset.

Nos lecteurs savent tout ce qui a été écrit et dit contre l'usage du corset; on n'a pas oublié non plus les intéressantes conférences de M. le docteur Roux, tendant à engager la femme à y renoncer à jamais. Mais enfin, à quel saint la femme doit-elle se vouer en face des idées contradictoires si nombreuses

émises à l'endroit de cette partie du vêtement féminin?...

Ecoutez un peu ce que nous lisons dans un ouvrage intéressant, de M. E. Muller, édité chez Garnier, à Paris :

« On a assez écrit sur l'usage funeste des corsets trop étroits, pour que nous pensions devoir y revenir; mais nous dirons que la robe du tissu le plus fin, de la façon la plus gracieuse, de la coupe la mieux réussie ne fera honneur à la couturière qui l'a faite ni à la dame qui la porte si elle ne recouvre un corset dissimulant adroitement les erreurs de la nature ou avantageant ses perfectionnements; le corset est, sans contredit, la partie la plus essentielle du costume féminin. »

Ces arguments sont évidemment sans valeur au point de vue hygiénique; mais comme il n'existe pas de femme qui n'ait son grain de coquetterie, et que la toilette joue un si grand rôle dans sa vie, allez lui demander après cela de jeter au feu son corset!...

Quatre canonniers.

L..., 11 août 1894.

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi de vous rappeler un amusant épisode qui remonte à l'époque des avant-revues, des grandes revues, des rassemblements, des revues de tambours et de trompettes, ainsi que des exercices du dépôt.

C'était le beau temps. On commençait à faire au soldat à 16 ans, pour terminer son service à 40. Et chacun y était appelé, sauf ceux qui appartenaient à la « Compagnie du Receveur. »

Les soldats de ma commune eurent de tout temps une excellente réputation. Notre commis était fier de son contingent de jeunes gens du dépôt, tous de belle taille, bien découplés, et dont la seule ambition était d'être recrutés dans les armes spéciales, dans les *boutons jaunes*, comme on disait alors.

Quatre de ces jeunes hommes qui venaient d'être recrutés dans l'artillerie, à l'avant-revue, refusèrent au commis de continuer les exercices du dépôt avec les *pioupious*.

Le commis, voyant leur ferme résolution, jugea inutile de faire de l'autorité. L'exercice du dimanche matin terminé, il les invita à prendre un verre de vin à la pinte du village pour causer un peu, et, après les avoir entendus, il consentit à les libérer, à la condition qu'ils se procureraient un instructeur capable de leur donner les premières notions du « service de la pièce. »

Tout joyeux, nos quatre recrues coururent chez un sergent d'artillerie, surnommé Mitraillé, un vrai canonnier celui-là, et lui content leur cas.